

Questions orales

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne saurais dire quoi que ce soit au sujet du préambule de la question. Je suis persuadé que, par ailleurs, les membres du Nouveau parti démocratique seraient en mesure de le faire. Mais en ce qui concerne la question elle-même, je voudrais dire à la Chambre que si le gouvernement a créé cette commission et a demandé à diverses personnes sérieuses d'en faire partie, il a certainement l'intention de lui donner une chance de faire ses preuves avant d'essayer de détruire sa crédibilité aux yeux du public, comme le font actuellement, de toute évidence, les membres de l'opposition.

Des voix: Bravo!

M. McGrath: Étant donné que le comité spécial des tendances des prix de l'alimentation est en train de rédiger son second rapport et que cinq des six recommandations du premier rapport n'ont jusqu'ici donné lieu à aucune réaction de la part du gouvernement, puis-je demander au premier ministre si la Chambre, puis le comité, seront bientôt informés de la décision du gouvernement quant aux cinq recommandations contenues dans le premier rapport? Le comité pourrait ainsi passer au second rapport?

M. l'Orateur: Je suis certain que le député conviendra qu'il invite le premier ministre ou un porte-parole à faire une déclaration de principe générale. Ce n'est pas le moment, ce serait plutôt à l'appel des motions. Le député d'Oshawa-Whitby.

M. McGrath: J'aurais une autre question supplémentaire...

M. l'Orateur: Je pourrais peut-être revenir au député dans un moment, mais, pour l'instant, la présidence a donné la parole au député d'Oshawa-Whitby qui a une question supplémentaire à poser.

M. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au premier ministre. Étant donné que le gouvernement ne semble pas disposé à donner réellement de pouvoirs à la Commission de révision des prix...

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: ... et vu la hausse croissante du coût de la vie, le premier ministre voudrait-il au moins songer à indexer le traitement annuel de \$40,000 de la présidente de cette commission sur le coût de la vie, afin qu'elle puisse continuer à s'en sortir?

M. l'Orateur: A l'ordre! Je doute que la question soit réglementaire. Le député de Saint-Jean-Est demande la parole pour une question supplémentaire. Je la lui donne et il sera suivi du député de Brome-Missisquoi qui voudrait également poser une question supplémentaire.

L'ATTITUDE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION QUANT
AU CONTRÔLE DES PRIX—L'OPPORTUNITÉ D'UNE
DÉMARCHE DU PREMIER MINISTRE

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Comme la présidente de la Commission de révision des prix de l'alimentation a déclaré qu'elle s'oppose à toutes formes de réglementation et comme il est possible en définitive qu'il y ait lieu d'imposer une réglementation pour freiner l'inflation croissante au Canada, puis-je demander au premier

[M. McGrath.]

ministre s'il a l'intention de s'entretenir avec la présidente de la Commission de révision des prix de l'alimentation pour discuter les attributions de cette Commission et de lui demander peut-être si elle est disposée à comparaître à nouveau devant le comité des tendances des prix de l'alimentation.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Après avoir établi la Commission, le gouvernement n'a pas l'intention, je le répète, de s'ingérer dans ses travaux. J'espère que le Parlement permettra à la Commission de fonctionner avant de condamner d'avance sa ligne de conduite, comme on semble le faire actuellement.

[Plus tard]

L'ATTITUDE DE LA COMMISSION QUANT À LA CARENCE
GOUVERNEMENTALE À L'ÉGARD DES MESURES
PRÉCONISÉES PAR LE COMITÉ SPÉCIAL

M. Ron Atkey (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le premier ministre qui concerne encore la Commission de révision des prix de l'alimentation. Étant donné que le ministre de la Consommation et des Corporations a indiqué hier que la Commission avait commencé ses travaux et qu'il s'attendait à ce qu'elle publie un premier rapport trimestriel à l'automne, le premier ministre voudrait-il dire si lui-même ou quelqu'un du gouvernement aurait été informé par des membres de la Commission qu'ils se proposent de commenter la négligence du gouvernement à appliquer cinq des six recommandations du comité spécial des tendances des prix de l'alimentation, se contenteront-ils de continuer à dissimuler l'inaction du gouvernement?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

● (1510)

[Français]

LA SANTÉ

L'AUGMENTATION DU PRIX DES MÉDICAMENTS—LES
MESURES DE CONTRÔLE ENVISAGÉES PAR LE
GOUVERNEMENT

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

A cause de l'augmentation du prix des médicaments rapportée dernièrement, le ministre a-t-il été informé que plus de 35 p. 100 des Canadiens touchant de faibles revenus ne peuvent pas faire remplir leurs ordonnances, et à quelle mesure immédiate pouvons-nous nous attendre du gouvernement?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le président, j'apprécierais que le député nous fasse parvenir l'information dont il semble disposer.